DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURE, THÉÂTRE ET CINÉMA
FACULTÉ DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES
UNIVERSITÉ LAVAL

PLAN DE COURS

CIN-1110 – *Cinéma et nouvelles technologies* (automne 2026)

Benny's Video (Michael Haneke, 1992)

Chargée de cours : Charlotte Brady-Savignac
Adresse courriel : charlotte.brady-savignac@lit.ulaval.ca
Disponibilité : sur rendez-vous
Horaire : lundi, 15 h 30–18 h 20
Salle : 1630, pavillon Louis-Jacques Casault, Université Laval

DESCRIPTION (DÉPARTEMENT)

Ce cours introduit l'étudiante ou l'étudiant aux nouvelles technologies et à la réflexion sur l'impact de ces technologies et des appareils qui y sont associés sur la création, la diffusion, la production et la réception de films. Y sont abordées les possibilités de ces technologies tant pour le récit, le son et l'image.

DESCRIPTION (CHARGÉE DE COURS)

Ce cours vise à introduire l'étudiant. e aux révolutions techniques et esthétiques de l'histoire et de la culture du cinéma en lien aux transformations technologiques. Nous aborderons les usages des appareils par les cinéastes et les artisan.es (du récit, de l'image et du son), d'une transformation technologique à l'autre, de même que l'empreinte laissée par ces expérimentations et ces « nouvelles technologies » d'hier et d'aujourd'hui, tant sur les créateur. rices, les publics que les perceptions. Nous ferons d'abord la chronologie de quelques-unes des transformations technologiques ayant jalonné l'histoire du cinéma : nous remonterons aux jouets optiques et à l'invention du cinématographe ; nous nous arrêterons sur l'arrivée du sonore ; nous reviendrons sur l'avènement de la couleur et sur celle de la télévision ; nous aborderons les effets spéciaux, la révolution vidéo, et celle du numérique. Ensuite, nous nous intéresserons à quelques-unes des plus récentes révolutions techniques et esthétiques du cinéma (3-D, portabilité des médias, installations audio-visuelles, réalité virtuelle), et ce, en lien à la prolifération et à la vitesse actuelles des innovations technologiques.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Parcourir plusieurs grands axes technologiques ayant jalonné l'histoire du cinéma ;
- Guider l'étudiant. e dans l'identification et l'analyse des « nouvelles technologies », et l'amener à évaluer l'impact de ces transformations sur l'histoire, la culture, l'esthétique et l'expérience cinématographiques ;
- Familiariser l'étudiant. e avec l'analyse des matières de l'expression du film en lien aux technologies abordées ;
- L'aider à développer les outils méthodologiques nécessaires pour mener à bien un travail de recherche et d'analyse sur un corpus de films donné en lien aux « nouvelles technologies ».

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Exposés magistraux retraçant les éléments historiques, culturels, esthétiques et de réception des films et des œuvres médiatiques au fil des transformations technologiques de l'histoire du cinéma et du cinéma actuel ;
- Visionnement d'extraits de films en classe et analyse collective de ceux-ci ;
- Lectures à faire et visionnements de films obligatoires à la maison avant chaque séance du cours pour accompagner l'apprentissage. Les films et les textes au programme seront téléversés sur Brio chaque semaine ;
- Dépôt des diapositives sur Brio après chacune des séances.

CALENDRIER DES SÉANCES

31 août 2026 : séance 1

« Nouvelles technologies » et cinéma : une introduction

- Présentation du syllabus ;
- Qu'entend-on par « nouvelle technologie » ?
- Clarifications terminologiques : technologie *versus* technique ; dispositif *versus* médium/média ;
- Projection : *L'homme à la caméra* (Dziga Vertov, noir et blanc, muet, 68 min, 1929)

7 septembre 2026 : FÊTE DU TRAVAIL

Aucune séance de cours

14 septembre 2026 : séance 2

Aux origines du cinéma : la (re) production mécanique d'images et la perte d'aura

Film

- *L'homme à la caméra* (Dziga Vertov, noir et blanc, muet, 68 min, 1929)

Lectures

BENJAMIN, Walter. 2000 [1939]. « L'œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique », dans *Œuvres, III*. Paris : Gallimard, p. 269-316.

VERTOV, Dziga, 2018 [1926]. « Le ciné-œil ». Dans *Le Ciné-Œil de la Révolution. Écrits sur le cinéma (1917-1953)*, sous la direction de François Albera, Antonio Somaini, Irina Tcherneva. Dijon : Presses du réel, p. 91-95.

21 septembre 2026 : séance 3
Du film sonore au film en couleurs : une révolution technologique n'attend pas l'autre

Film
- *Modern Times* (*Les temps modernes*, Charlie Chaplin, 35 mm noir et blanc, muet, 87 min, 1936)
- *Signin' in the Rain* (Stanley Donen et Gene Kelly, 35 mm couleur, son, 103 min, 1952)

Lecture
BARNIER, Martin. 2006. « *Le cinéma, une identité brouillée* ». *MédiaMorphoses*, nº 16, p. 31-39.

28 septembre 2026 : séance 4
L'émergence de la télévision : quand un nouveau système force à recomposer (avec) le cinéma

Film
- *Pleasantville* (Gary Ross, 35 mm couleur et n & b numérisé, 120 min, 1998)

Lecture
CRETON, Laurent. 2002. « Chapitre premier. Filière cinématographique, secteur télévisuel et industries de la communication : les enjeux de la convergence ». Dans *Le cinéma à l'épreuve du système télévisuel*. Paris : CNRS, p. 9-41.

DELAVAUD, Gilles. 2010. « Le cinéma après la télévision ». Dans *Le cinéma, et après ?* », sous la direction de Maxime Scheinfeigel. Rennes : Presses universitaires de Rennes, p. 51-61.

Dépôt des questions de l'EXAMEN INTRA sur Brio (avant minuit)

5 octobre 2026 : ÉLECTIONS PROVINCIALES
Aucune séance de cours

Remise de l'EXAMEN INTRA (MAISON) sur Brio (avant minuit)

12 octobre 2026 : ACTION DE GRÂCES
Aucune séance de cours

19 octobre 2026 : séance 5
De l'analogique au numérique : les méandres sociologiques de l'apparition du Video Home System

Film
- *Benny's Video* (Michael Haneke, 35 mm et vidéo couleur, 110 min, 1992)

Lecture
SPAULDING, Hannah. 2018. « Recording Intimacy, Reviewing Spectacle: The Emergence of Video in the American Home ». *Television & New Media*, vol. 19, nº 3, p. 257-273.

26 au 30 octobre 2026 : SEMAINE DE LECTURE
Aucune séance de cours

2 novembre 2026 : séance 6
L'écran large et l'image composite : nécessité d'immersion pour contrer le divertissement domestique

Film
- *Jurassic Park* (Steven Spielberg, 35 mm couleur, son, 122 min, 1993)

Lectures
BERTHOMIEU, Pierre. 1998. « Le cinéma américain et le parc jurassique : technologie mystique ». *Revue française d'études américaines*, nº 76 (mars), p. 84-92.
RENOUARD, Caroline. 2022. « L'image composite dans les effets spéciaux visuels cinématographiques, de l'analogique au numérique ». *Sens public* (janvier), p. 1-29.

9 novembre 2026 : séance 7
Prolifération des caméras de surveillance : épier ou la paranoïa comme esthétique

Films
- *The Conversation* (Francis Ford Coppola, 35 mm couleur, 114 min, 1974)
- *Red Road* (Andrea Arnold, vidéo numérique couleur, 113 min, 2006).

Lectures
GUIDO, Laurent. 2019. « Chapitre 2. La (télé) surveillance à l'écran, perspectives critiques et historiographiques ». Dans *Loin des yeux, le cinéma… De la téléphonie à Internet : imaginaires médiatiques des télécommunications et de la surveillance*, sous la direction d'Alain Boillat et de Laurent Guido, Lausanne : L'Age d'Homme, p. 99-165.

16 novembre 2026 : séance 8
L'image informatique (3-D, CGI, performance capture) : nouveaux imaginaires à l'ère d'Internet

Conférencier invité : Jean-Sébastien Houle (postdoctorant, Université du Québec à Montréal)

Film
- *Avatar* (James Cameron, IMAX 3-D couleur, 162 min, 2009)

Lecture (à confirmer)
ISAACS, Bruce. 2013. « New Cinematic Imaginaries ». *The Orientation of Future Cinema: Technology, Aesthetics, Spectacle*. New York : Bloomsbury, p. 239-263.

23 novembre 2026 : séance 9
Portabilité des médias : la GoPro et les téléphones intelligents ou le décentrement des perceptions

Films
- *Hardcore Henry* (Ilya Naishuller, numérique couleur, 96 min, 2015).

Lectures
BÉGIN, Richard. 2018. « Moi, mon corps et ma GoPro ». Dans *Gestes filmés, gestes filmiques*, sous la direction de Christa Blümlinger et Mathias Lavin. Milan : Mimesis, p. 325-340.

30 novembre 2026 : séance 10
Éclatements du cinéma : l'installation audiovisuelle et les dispositifs immersifs

Œuvres
- Plusieurs extraits montrés en classe.

Lectures
VANCHÉRI, Luc. 2010. « Le cinéma après l'époque du cinéma ». Dans *Le cinéma et après ?*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, p. 19-24.
BÉDARD, Philippe. 2019. « La machine subjective ? Les appropriations cinématographiques des dispositifs immersifs contemporains ». *Revue canadienne d'études cinématographiques*. vol. 28, nº 1 (printemps), p. 66-92.

Dépôt des questions de l'EXAMEN FINAL sur Brio (avant minuit)

7 décembre 2026 : *Aucune séance de cours*
Remise de l'EXAMEN FINAL sur Brio (avant minuit)

14 décembre 2026 : *Aucune séance de cours*
Remise du TRAVAIL DE RECHERCHE ET D'ANALYSE sur Brio (avant minuit)

ÉVALUATIONS

1. **Examen intra (maison) :**
   Date : 5 octobre 2026 avant minuit (sur Brio)
   Valeur : 30 % de la note finale
   Détails : cet examen intra (maison) portera sur la matière vue en classe durant la première moitié du semestre, de même que sur les lectures et les films au programme. Il comportera 5 questions à développement moyen (séances 1 à 4). Vous aurez droit à tout le matériel du cours pour le réaliser. Le questionnaire de l'examen sera déposé sur Brio le **lundi 28 septembre 2026, avant minuit**. Vous aurez jusqu'au **lundi 5 octobre, avant minuit** pour remettre votre copie d'examen au format *.doc* ou *.docx* sur la plateforme Brio. Chaque réponse devra tenir entre une demi-page et une page à double interligne, pour un total de 3 à 5 pages (Times New Roman, 12 points, marges de 2,5 cm, texte justifié et document paginé). **Aucun retard ne sera accepté, à moins d'une entente préalable avec l'enseignante.**

2. **Examen final (maison) :**
   Date : 7 décembre 2026 avant minuit (sur Brio)
   Valeur : 30 % de la note finale
   Détails : cet examen final (maison) portera sur la matière vue en classe durant la deuxième moitié du semestre, de même que sur les lectures et les films au programme. Une bonne compréhension de la matière vue avant la semaine de lecture sera tout de même nécessaire à sa réussite. Il comportera 6 questions à développement moyen (séances 5 à 10). Vous aurez droit à tout le matériel du cours pour le réaliser. Le questionnaire de l'examen sera déposé sur Brio le **lundi 30 novembre 2026, avant minuit**. Vous aurez jusqu'au **lundi 7 décembre 2026, avant minuit**, pour remettre votre copie d'examen au format *.doc* ou *.docx* sur la plateforme Brio. Chaque réponse devra tenir entre une demi-page et une page à double interligne, pour un total de 3 à 6 pages (Times New Roman, 12 points, marges de 2,5 cm, texte justifié et document paginé). **Aucun retard ne sera accepté, à moins d'une entente préalable avec l'enseignante.**

3. Travail de synthèse :

Date : 14 décembre 2026 avant minuit (sur Brio)
Valeur : 40 % de la note finale
Détails : ce travail de recherche (-création) et d'analyse (sous forme de **texte ou** d'**essai audiovisuel**) consistera à choisir un sujet parmi une liste téléversée sur Brio au retour de la semaine de lecture. Cette liste sera accompagnée de consignes précises sur l'évaluation. L'étudiant. e devra tirer une problématique pertinente et originale du sujet choisi, documenter adéquatement le film dont ce sujet traite, et en réaliser l'analyse expliquant le rapport particulier à la technologie qu'on y propose. À remettre sur Brio le **lundi 14 décembre 2026, avant minuit**, au format *.doc* ou *.docx* (pour le texte) / *.mp4* (pour l'essai audiovisuel).
Aucun retard ne sera accepté, à moins d'une entente préalable avec l'enseignante.

Le **texte** devra tenir en 7-8 pages à double interligne (Times New Roman, 12 points, marges de 2,5 cm, texte justifié, alinéas, et document paginé). Il devra comporter une page titre ainsi qu'une bibliographie pertinente d'au moins 5 références revues par les pairs — provenant de livres, d'articles de fond tirés de revues et/ou de sites web spécialisés comportant des comités de lecture (en bibliothèques, universitaires, ou encore sur les plateformes web de référence telles Cairn, Érudit, Persée, ProQuest, etc.). Les textes au plan de cours peuvent compter parmi ces sources.

L'**essai audiovisuel** devra tenir en 8-10 minutes. Il devra comporter, au générique, les informations contenues dans une page titre et une bibliographie pertinente d'au moins 5 références revues par les pairs — provenant de livres, d'articles de fond tirés de revues et/ou de sites web spécialisés comportant des comités de lecture (en bibliothèques, universitaires, ou encore sur les plateformes web de référence telles Cairn, Érudit, Persée, ProQuest, etc.). Les textes au plan de cours peuvent compter parmi ces sources.

Les critères généraux d'évaluation seront les suivants : pertinence et originalité de la problématique, structure et clarté de l'argumentation écrite ou audiovisuelle, profondeur et rigueur de la réflexion, utilisation des sources et qualité de la recherche (-création), respect des consignes et des normes bibliographiques (Abrégé de la présentation des travaux académiques) du département de littérature, théâtre et cinéma de l'Université Laval.

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

À consulter sur Brio.

POLITIQUES ET RÈGLEMENTS

Qualité de la langue

Le Département de littérature, théâtre et cinéma s'est doté d'une politique de la correction de la langue qui tient compte tant de la politique facultaire en matière de consolidation de la connaissance générale du français au premier cycle que du Règlement du 1er cycle et des dispositions adoptées par le Conseil universitaire sur la consolidation de la connaissance générale de la langue et de l'acquisition de la connaissance du français de niveau universitaire. Consultez la Politique de l'évaluation des études, des travaux et de la correction de la langue pour plus de détails.

L'usage de la nouvelle orthographe est permis à condition que la personne étudiante l'ait dûment signalé dans son travail, sans quoi les graphies jusque-là considérées comme incorrectes seront pénalisées.

Règlement disciplinaire

Les personnes étudiantes ont la responsabilité de prendre connaissance du Règlement disciplinaire à l'intention des personnes étudiantes de l'Université Laval, afin de le respecter et de s'y conformer. Le Règlement

disciplinaire présente notamment les infractions relatives aux études (plagiat, aide non autorisée, etc.) et les infractions relatives au bon ordre (troubler la paix, recel, etc.). Il présente également les sanctions applicables, ainsi que le processus disciplinaire. La page Règles disciplinaires de l'Université peut être consultée pour plus d'informations à ce sujet.

Respect du droit d'auteur
Au moment d'utiliser, de reproduire ou de communiquer des œuvres qui ne leur appartiennent pas, les personnes étudiantes doivent respecter le droit d'auteur et éviter de plagier. La référence complète de toutes les sources utilisées dans un document ou un travail est obligatoire. La page Vous êtes étudiants du Bureau du droit d'auteur peut être consultée pour plus d'informations à ce sujet. L'utilisation d'outils d'IA générative doit aussi toujours se faire en respectant le droit d'auteur. Les contenus déposés dans un site de cours sont généralement protégés par le droit d'auteur. Il est interdit de les fournir à un outil d'IA générative sans l'autorisation de la personne enseignante ou de la personne titulaire du droit d'auteur. La page Intelligence artificielle du Bureau du droit d'auteur peut être consultée pour plus d'informations à ce sujet. La section Plagiat et autres infractions relatives aux études propose aussi des ressources permettant de comprendre et d'identifier le plagiat, afin de prévenir d'éventuelles infractions au Règlement disciplinaire à l'intention des personnes étudiantes.

Accommodements
Les mesures d'accommodement s'appuient sur la Politique institutionnelle de soutien aux étudiants et étudiantes en situation de handicap à l'Université Laval. Pour en bénéficier lors des cours ou des examens, il est nécessaire de prendre un rendez-vous avec une personne conseillère spécialisée en situation de handicap du Centre d'aide à la communauté étudiante. La documentation qui démontre que vous êtes en situation de handicap ou un certificat qui atteste votre diagnostic est requis pour la prise de rendez-vous.

Activation des accommodements et dates limites
Aucune activation ne se fait automatiquement. Les mesures autorisées doivent être activées par la personne étudiante sur la page Accommodement de monPortail, et ce, à chaque session et pour chaque cours.

- Mesures obtenues dès le début de session : activation dans les deux premières semaines.
- Mesures obtenues en cours de session : activation dans la semaine suivant l'autorisation.

Les mesures doivent être activées au moins une semaine avant un examen, sinon elles pourraient être refusées.

Principes directeurs concernant l'intelligence artificielle
L'utilisation de systèmes d'intelligence artificielle à l'Université Laval doit se faire en cohérence avec les Principes directeurs concernant l'intelligence artificielle dans l'enseignement et l'apprentissage.
Notamment, les personnes étudiantes ont la responsabilité de consulter et de respecter les consignes et modalités des évaluations en ce qui a trait à l'utilisation de systèmes d'IA et, le cas échéant, à la manière de déclarer cette utilisation. En cas d'ambiguïté, elles ont la responsabilité de questionner la personne responsable du cours à ce sujet avant la ou les évaluations concernées.

L'utilisation de systèmes d'IA générative ne peut se substituer à l'engagement et aux efforts des étudiants et des étudiantes dans ce cours.

Modification au plan de cours durant la session
Ainsi qu'en dispose l'article 2.39 du Règlement des études, le présent plan de cours doit être fourni dès la première activité du cours, afin de devenir un « engagement réciproque » entre la ou le membre du corps professoral ou du personnel enseignant et les personnes étudiantes. Par ailleurs, « à moins de circonstances exceptionnelles, pour apporter toute modification au calendrier des activités ou aux modalités d'évaluation pendant la session, le consentement unanime des personnes étudiantes inscrites au cours et de la ou du membre du corps professoral ou du personnel enseignant est nécessaire.